

Dixième congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes : Paris, 30 mai - 6 juin 1926

Autor(en): **Corbett Ashby, Margery I. / Chapman Catt, Carrie / Lindemann, Anna**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 226

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ETRANGER... • 8.—

Le Numéro.... • 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, • 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: A relire au début de l'année nouvelle. — Dixième Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Programme provisoire du Congrès. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: A. LEUCH-REINECK. — Choses vues: « L'Oeuvre libératrice »: Jeanne VUILLIOMENET. — La quinzaine féministe (femmes députées: Tchécoslovaquie, Etats-Unis; le Code civil et les femmes turques; chez nous...): E. GD. — Notre bibliothèque: Catherine Booth et la fondation de l'Armée du Salut; Aline Hoffmann. — Alliance nationale de sociétés féminines suisses. — Feuilleton: Variété: La mère et la sœur de C.-F. Meyer: Hélène STUCKI.

Avis important

Nous rappelons à tous nos abonnés de Suisse qu'ils peuvent verser le montant de leur abonnement pour 1926 à notre compte de chèques postaux N° I. 943, et cela dans tous les bureaux de poste. Nous les prions instamment d'utiliser ce mode de paiement, qui est le plus pratique pour eux comme le plus simple pour nous (Prix de l'abonnement pour une année: 5 fr. Prix de revient de l'abonnement pour une année: 6 fr.).

Nous saisissons cette occasion pour remercier très vivement tous ceux qui ont déjà bien voulu, en réglant le montant de leur abonnement, se souvenir de cette différence entre le prix de revient et le prix officiel de l'abonnement, ainsi que tous ceux qui ont pensé adjoindre à leur versement les 5 centimes de taxe que nous coûte celui-ci.

Pour nos abonnés de l'étranger, le meilleur mode de paiement est le mandat postal international (Prix de l'abonnement: 8 fr., argent suisse).

A relire au début de l'année nouvelle

Le bonheur, c'est le dévouement à un rêve ou à un devoir.

RENAN.

La récompense d'une chose bien faite, c'est de l'avoir faite.

EMERSON.

Plus j'y réfléchis, plus je trouve que toute la philosophie se résume dans la bonne humeur.

RENAN.

L'avenir a plusieurs noms. Pour les faibles, il se nomme l'impossible; pour les timides, il se nomme l'inconnu; pour les penseurs et les vaillants, il se nomme l'idéal.

VICTOR HUGO.

Dixième Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Paris, 30 Mai - 6 Juin 1926.

L'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes invite ses trente-six Sociétés nationales affiliées, ainsi que les

sept Sociétés provisoirement affiliées ou demandant leur affiliation, à envoyer à son X^{me} Congrès international, qui se réunira à Paris du 30 mai au 6 juin 1926, des délégations aussi complètes que possible. Elle invite également toutes les Sociétés féminines, tant nationales qu'internationales, qui poursuivent un but analogue à celui de l'Alliance, à envoyer à ce Congrès des déléguées fraternelles, et assure la plus cordiale bienvenue à tous les congressistes à titre individuel, comme à tous les partisans du mouvement féministe dans tous les pays, qui voudront assister à nos délibérations.

Il peut sembler au premier abord que, depuis notre dernier Congrès tenu à Rome en 1923, la roue du progrès féministe ait tourné plus lentement que précédemment. Toutefois, nous pouvons signaler une importante victoire à Terre-Neuve, où la longue lutte menée par les femmes a été couronnée de succès, une loi suffragiste ayant été adoptée qui reconnaît aux femmes le droit de vote — sur des bases un peu différentes de celui des hommes, il est vrai. Aux Indes, trois provinces encore, les Provinces-Unies, l'Assam et le Bengale, ont également affranchi les femmes, ainsi que les Etats indigènes de Cochin et de Mysore.

D'autre part, un grand pas en avant vers l'émancipation des femmes a été accompli par la reconnaissance définitive du suffrage municipal en Italie et en Grèce, alors qu'il est déjà complètement reconnu en Espagne. En France également, un projet de loi est en discussion, si bien que les Françaises célébreront prochainement, elles aussi, une victoire. Dans les autres domaines qu'embrasse notre programme, les femmes avancent à pas sûrs: ici, elles établissent le taux de leur salaire dans différentes professions; là, elles réforment les lois qui ont, des siècles durant, perpétué l'injustice envers des femmes; là encore, elles proclament sans cesse le droit de la femme à l'égalité économique; ailleurs enfin, elles pèsent du poids de leurs responsabilités nouvellement accrues sur la vie politique de leur pays. Ne pouvons-nous donc pas affirmer, en convoquant ce X^{me} Congrès, que, si la grande poussée des victoires féministes s'est un peu ralentie, le flot montant des revendications féministes mondiales continue à saper les résistances et les préjugés? et qu'aucun obstacle ne peut plus arrêter cette marche en avant vers l'égalité et la liberté dont notre Alliance a fait son principe essentiel? Enfin, la création de la Société des Nations nous a ouvert un vaste champ de féconde activité. Il est significatif que, dès ce premier effort vers la paix du monde, les femmes aient été placées sur un pied d'égalité avec les hommes, égalité qu'il appartient aux femmes de faire réaliser dans la pratique, comme il leur appartient de se montrer à la hauteur de ces responsabilités. Le récit de leurs

efforts et l'exposé de leurs travaux ne seront pas un des moindres attraits du Congrès de Paris.

Car, si, de période en période, nos Congrès croissent en importance et en étendue, la complexité des problèmes que présentent leurs programmes va aussi en augmentant. Au Congrès de Paris, nous aurons à traiter en premier lieu l'un des plus importants sujets qui sont à la base même de notre programme, c'est-à-dire l'affranchissement des femmes dans les pays qui n'ont pas encore réalisé cette réforme essentielle; puis viendra la question de la situation économique de la femme dans les professions, dans le commerce, dans l'industrie; celle de l'égalité de la morale entre les deux sexes, avec sa conséquence naturelle, la lutte contre l'infâme traite des femmes; celle des responsabilités de la société vis-à-vis de l'enfant illégitime; celle de la nationalité de la femme mariée, et enfin l'étude du système des allocations familiales. Certes, toutes ces questions ont déjà été discutées dans nos précédents Congrès, mais elles ne restent point stationnaires, présentant constamment des aspects différents, et soulevant des problèmes pour la solution desquels nous devons faire appel à toute notre persévérance et à toute notre ardeur, si nous voulons que cette solution soit conforme à notre idéal. Enfin, il est impossible à des femmes de tant de nations différentes de se rencontrer sans discuter le plus vaste de tous ces problèmes, celui qui seul peut servir de base constructive à tout notre programme: la paix et la bonne volonté entre les peuples.

Notre convocation à notre prochain Congrès n'est donc point une manifestation de contentement personnel et de satisfaction de l'œuvre déjà accomplie. C'est bien plutôt un appel à tous ceux qui, conscients de la valeur de la persévérance et de la coopération, désirent continuer, le cœur haut et l'esprit ferme, leur marche en avant à la conquête de la Terre promise de justice et de bonne volonté. Nous savons que chacun de nos amis tiendra à répondre à cet appel, et c'est pourquoi nous les engageons tous à venir, de près comme de loin, à Paris, la Ville-Lumière, d'où s'élancera notre message, le message qui doit aider les femmes du monde entier à avancer sur la route prédestinée de la Victoire pacifique.

MARGERY I. CORBETT ASHBY, *Présidente.*

CARRIE CHAPMAN CATT, *Présidente d'honneur.*

ANNA LINDEMANN.

EMILIE GOURD.

PAULINA LUISI.

AVRA THEODOROPoulos.

MARGHERITA ANCONA.

ADÈLE SCHREIBER-KRIEGER.

CORNELIA B. PINCHOT.

JULIE ARENHOLT.

FRANCES M. STERLING.

GEEMAIN MALATERRE-SELLIER.

Programme provisoire du Congrès

MERCREDI 26 MAI (*Matin et après-midi*): Séances préliminaires du Comité Exécutif et du Conseil des Présidentes (séances simultanées). Déjeuner offert par la Présidente Internationale au Comité Exécutif et aux Présidentes.

JEUDI 27 MAI (*Matin et après-midi*): Réunion du Comité International (composé du Comité Exécutif et du Conseil des Présidentes siégeant en commun). Tirage au sort des places des délégations au Congrès, etc.

VENDREDI 28 MAI. *Matin*: Réunions simultanées réservées aux membres des Commissions de la nationalité de la femme mariée, de la situation de la mère non mariée et de son enfant, et des femmes électriques. — *Après-midi*: Séance publique de la Commission de la situation de la mère non mariée et de son enfant. — *Soir*: Réunions simultanées réservées aux membres des Commissions pour l'égalité des conditions du travail, pour l'égalité de la morale et pour la lutte contre la traite des femmes, et des allocations familiales.

SAMEDI 29 MAI. *Matin*: Séance publique de la Commission pour l'égalité de la morale. — *Après-midi*: Séance publique de la Commission pour l'égalité des conditions du travail. — *Soir*: Réception offerte par le Comité Exécutif aux déléguées.

DIMANCHE 30 MAI. *Matin*: Réunion des membres de chaque délégation nationale (à convoquer par la présidente de chaque délégation). — *Après-midi*: Séance publique de la Commission des allocations familiales. — *Soir*: Clôture officielle du Congrès.

LUNDI 31 MAI. *Matin*: Affaires administratives (installation des déléguées à leurs places, rapport de la Commission des admissions, etc.). — Présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission pour l'égalité de la morale. — *Après-midi*: Présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission pour l'égalité des conditions du travail. — Les femmes dans la diplomatie. — *Soir*: Meeting public: Messages des femmes de toutes les nations.

MARDI 1^{er} JUIN. *Matin*: a) Présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission de la situation de la mère non mariée et de son enfant; b) présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission de la nationalité de la femme mariée. — *Après-midi*: a) Présentation et votation du rapport et des résolutions de la Commission des allocations familiales; b) discussion et votation de résolutions d'ordre général.

MERCREDI 2 JUIN. *Matin*: Affaires administratives: discussion et votation du rapport de *Jus Suffragii* et des rapports des Sociétés affiliées (communiqués préalablement aux Sociétés); modifications aux statuts; propositions de candidatures pour la Présidence et le Comité Exécutif. — *Après-midi*: Conférence des femmes des pays n'ayant pas le droit de vote: Les méthodes de travail. — *Soir*: Meeting public: Les femmes contre le Code Napoléon.

JEUDI 3 JUIN: Journée libre pour une excursion aux environs de Paris. — *Soir*: Meeting public: Opinions masculines sur le succès du vote des femmes.

VENDREDI 4 JUIN (*matin et après-midi*): Journée des femmes électriques. Discussions sur les problèmes qui se posent à elles. (Les élections des membres du Comité et de la Présidente auront lieu ce jour-là.) — *Soir*: Meeting public: Les femmes membres de Parlements.

SAMEDI 3 JUIN. *Matin*: Affaires administratives. Rapport du Comité Exécutif; finances; modifications aux statuts (suite et fin de la discussion). — *Après-midi*: Discussion et votation de résolutions d'ordre général; les femmes dans la police; résultats des élections. — Discours de clôture de la Présidente. — *Soir*: Réception officielle de l'Union française pour le Suffrage.

DIMANCHE 6 JUIN. *Après-midi*: La paix et la Société des Nations. — *Soir*: Meeting public: Toutes les femmes pour la paix du monde.

LUNDI 7 JUIN (*matin et après-midi*): Réunion du Comité Exécutif.

Les femmes et la chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Le 7 décembre, 165 anciens députés et 33 nouveaux ont fait leur entrée au Palais fédéral pour la session d'hiver. Parmi les « anciens » manquent deux figures de marque que la mort a enlevés depuis peu: le landamman Blummer de Glaris, et le vénéré chef socialiste à la grande barbe blanche, M. Greulich. L'assemblée rend hommage à leur mémoire.

L'ordre du jour de cette session est toujours le même, fixé par le règlement: élections du Conseil fédéral et des présidents et vice-présidents des Chambres; puis votation du budget fédéral pour l'année qui vient.

Comme la tradition le veut chez nous, les membres du Conseil fédéral ont tous été réélus, avec une majorité plus ou moins forte suivant la sympathie qu'ils inspirent. M. Häberlin, le très estimé chef du Département de Justice, assumera la charge de Président de la Confédération en 1926.

Le Conseil National sera présidé par M. Hofmann, de Thurgovie, membre du groupe de politique sociale, et le Conseil des États par un avocat d'Aarau portant le nom illustre de Gottfried Keller. Le moment sensationnel fut celui de l'élection des vice-présidents, puisque la nomination à ce poste comporte presque automatiquement celle à la présidence pour l'an prochain. Le parti socialiste et la Suisse romande ayant droit cette année à la vice-présidence, on s'attendait à voir proposer un des socialistes romands les plus en vue. Pour des raisons qu'on ignore et regrette, la candidature de M. Grimm (Berne) fut présentée, et les autres partis n'eurent, paraît-il,